

Natura 2000

À la lumière de Chausey

Tout comme la Baie du Mont-Saint-Michel, les Îles Chausey sont inscrites dans le réseau Natura 2000. L'opposition initiale a cédé le pas à une démarche constructive. Maintenant, ce sont les résultats qui sont attendus avec impatience.



« Compte tenu de la configuration de l'archipel et des milieux naturels exemplaires présents, Chausey mérite son inscription dans le Réseau Natura 2000 » explique Stéphane Renard du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Au départ, l'accueil réservé au projet fut, pour le moins, frais. « À cette époque, la communication n'a pas été très bonne et il y a eu une levée de boucliers à Granville » témoigne Jean Lepigouchet, président du Comité 50 de la pêche maritime de loisir. « Une pétition a recueilli 27 000 signatures contre Natura 2000 dont, en fait, personne ne savait trop bien ce que c'était ». Florence Eve, Présidente de l'Association des Chausiais, le confirme : « Natura 2000 était devenu un épouvantail dans un contexte électoral très tendu à Granville ». Elle ajoute : « À

Chausey, il a tout de suite été très bien reçu. Nous y avons vu une opportunité de préserver l'archipel. Le Conservatoire du littoral qui gérait le dossier a contacté toutes les associations, toutes les instances concernées. Nous avons participé activement aux réunions. Nos remarques sur le Document d'Objectifs ont été prises en compte ». De fait, le blocage initial a pu être dépassé, la concertation a pu s'engager et Natura 2000 a pu avancer. Rédaction du DOCOB en 2000 et 2001 ; validation en 2002 ; inscription dans le réseau en 2005. « Aujourd'hui, nous nous donnons pour objectif commun de mieux connaître l'archipel, afin de pouvoir anticiper sur les pratiques qui viendraient à le dénaturer », résume Stéphane Renard. « Nous nous retrouvons tous dans ce discours. Ce n'était pas gagné d'avance ».

Question de temps

« Il y avait beaucoup d'actions prévues mais, mis à part la plaquette d'information et 3 panneaux, on n'a rien vu », constate Florence Eve, un brin déçue. « L'étude de fréquentation est en cours. Je ne dirai pas que Natura est au point mort, mais... », relève Jean Lepigouchet. « L'étude sur la fréquentation a été effectuée. Deux études conséquentes qui ont trait aux milieux naturels sont en cours, précise Stéphane Renard. Une plaquette a été éditée à 50 000 exemplaires et bien reçue par le public ». Comprenant que l'on puisse attendre plus de résultats concrets, il ajoute : « Natura 2000 ne peut se décréter du jour au lendemain. La période de mutation en cours est à la mesure du projet. Celui-ci est plus ambitieux que de mettre un banc le long d'une promenade. C'est un projet lourd, semblable à ces gros projets d'infrastructures qui peuvent prendre jusqu'à 10 ans pour donner pleine satisfaction ».